



## Mot d'accueil de Didier YEDRA

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Vice-Président du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées,

...

Madame, Monsieur les Maires, Présidents, Vice-Présidents, et élus

Madame, Monsieur les Directeurs,

Chers collègues entrepreneurs de Travaux Publics

Madame, Monsieur en vos grades et qualités,

Mesdames, Messieurs,

Je suis particulièrement heureux de vous accueillir, ici, à la CCI de Tarbes et assez sensible de constater votre engouement, pour parler des infrastructures et des réseaux, et de leur utilité, pour le département des Hautes-Pyrénées.

Merci à tous : entrepreneurs, élus, gestionnaires et concessionnaires de réseaux et d'infrastructures, maitres d'œuvre et Bureaux d'études, partenaires de la profession des Travaux Publics, d'avoir répondu présents à notre invitation.



Merci à vous, Monsieur le Préfet et monsieur le Vice-Président du Conseil départemental, d'avoir acceptés de co-présider cette réunion. Votre présence parmi nous aujourd'hui, témoigne de l'intérêt que vous portez aux infrastructures et à la Profession des Travaux Publics.

Sans être trop long, je voudrais évoquer les enjeux de cette réunion que j'ai souhaitée organiser.

Je souhaitais tout d'abord vous rappeler que **notre profession des travaux publics est liée à 70% à la commande publique** car les ouvrages, les infrastructures et les réseaux que nous construisons et que nous entretenons, sont d'intérêt général et utilisés par tous !

Vous n'êtes pas sans savoir que les travaux publics ont connu une période difficile entre 2007 et 2017.

**Dix années de baisse continue de l'activité, évaluée à -25%.**

Depuis 2017, l'activité TP se porte mieux. Or, nous savons que notre activité devient saisonnière d'une part et cyclique d'autre part.

Saisonnière car l'activité démarre rarement avant le vote des budgets annuels qui intervient vers les mois de mars et avril,

cyclique car liée à la commande publique, nous subissons les cycles électoraux, les réformes des collectivités locales etc.



**2020 est une année électorale qui nous inquiète** d'ores et déjà car d'expérience nous savons qu'elle aura un impact sur le volume de notre activité.

En analysant les cycles électoraux précédents, **nous avons constaté une baisse de l'activité l'année de l'élection de -10% et l'année post-électorale de -15%**. Ces situations engendrent des défaillances d'entreprises, des pertes d'emploi, de l'activité partielle notamment.

C'est pourquoi, **notre fédération souhaite alerter les élus sur les conséquences de cette baisse d'investissement qui pourrait être compensée par des travaux d'entretien, par des travaux dans des zones périurbaines moins impactantes, par des travaux d'aménagement des ZAC et encore par des travaux lancés par d'autres maitres d'ouvrages publics qui pourraient venir compenser.**

Nous, entrepreneurs, avons lancé une démarche de porte-à-porte avec les élus pour les sensibiliser au sujet et leur remettre une plaquette qui explique ce que je viens de vous dire. Nous poursuivrons cette action, ô combien importante, dans les mois à venir.

Aujourd'hui, grâce à cette légère reprise nous avons recommencer à embaucher, à former des apprentis, à insérer des publics en difficultés...nous avons aussi lancé une campagne de promotion de nos métiers auprès des jeunes en phase d'orientation et il serait très dommageable que cet élan positif et dynamique soit stoppé.



Pour vous donner un ordre d'idée, en **Occitanie**, notre secteur souhaite recruter **20 000 collaborateurs** d'ici 2025, former **1 200 apprentis** et accueillir **1 600 jeunes en stages** de découvertes.

Dans ce contexte,

Nos entreprises ont besoin de **se projeter** et pour cela elles ont besoin de **connaître le programme de travaux**, d'avoir le maximum de visibilité pour encore une fois, investir, former, recruter et donc se projeter.

Je suis entrepreneur de travaux publics et je suis Président de cette fédération des travaux publics qui regroupe la quasi-totalité des entreprises de travaux publics du département. Au titre soit de mon entreprise, soit de la fédération, je côtoie beaucoup d'élus qui décident des projets et donc des travaux que nos entreprises vont exécuter.

La grande majorité m'indique qu'elle fait :

- le maximum pour préserver l'investissement,
- qu'elle est sensible à l'emploi local..... et à nos difficultés...
- mais qu'elle évolue dans un contexte normatif et budgétaire de plus en plus contraignant.

Alors, pour finir de les convaincre nous nous sommes dit qu'il fallait expliquer que l'investissement et les travaux ne se décident pas pour occuper les entreprises de travaux publics et leurs salariés.



Le vrai sujet, c'est **l'utilité économique et sociale**, on pourrait même dire **l'utilité sociétale infrastructures que nous réalisons** ;

Nos entreprises construisent et entretiennent des routes, des canalisations, des réseaux électriques, des ponts, des stations d'épuration, des usines d'eau potable, des voies ferrées, etc...

**Tous ces réseaux et ces infrastructures dépendent de la décision publique** parce qu'ils sont là pour répondre aux besoins des habitants et de l'économie territoriale. C'est aussi un enjeu d'émergence territoriale, s'il était nécessaire de le rappeler.

### **C'est donc une question d'intérêt général !**

Et la vraie question, du point de vue de l'intérêt général, ce n'est pas de savoir si les entreprises de travaux publics ont suffisamment de travail.

La vraie question, ou plutôt les vraies questions, sont :

- de savoir si les citoyens sont satisfaits de la qualité de service des réseaux, des infrastructures qu'ils utilisent ou qu'ils contribuent à payer soit en tant qu'utilisateur, soit en tant que contribuable.
- Est-ce que notre territoire, notre ville, notre bassin d'emploi est compétitif... en termes de mobilités, de transports pour les populations.



- Est-ce que les habitants et les entreprises ont un bon accès aux services de base partout dans le département : accès à l'eau, à l'énergie, à l'assainissement, aux réseaux de communication et aujourd'hui au haut débit et à la fibre ?
- Est-ce que la population est bien protégée, notamment contre les risques naturels comme les inondations ?
- Est-ce que nos réseaux et nos infrastructures s'adaptent bien à la transition écologique et numérique ?

**En un mot, notre territoire est-il compétitif, du point de vue économique et du point de vue environnemental ?**

Ce sont les réponses à ces questions qui déterminent quels sont les moyens à consacrer à l'entretien, au renouvellement, au développement de tel ou tel réseau, de telle ou telle route, de tel ou tel équipement ...

**La décision revient légitimement aux élus. Ce sont eux, c'est-à-dire VOUS, Mesdames, Messieurs, qui décidez des priorités et des moyens budgétaires à y consacrer**, en sachant que les investissements sont faits pour de nombreuses années, 15 ans pour une route, 80 ans pour une canalisation.



Aussi, il nous semble important de disposer d'une photographie du patrimoine départemental des infrastructures et des réseaux qui puisse servir aux élus et à leurs services pour décider des priorités.

« C'est comme une voiture : si on ne l'entretien pas régulièrement, un beau jour elle tombe en panne et nous laisse à l'arrêt sur le bord de la route. Vous imaginez probablement le coût de cette réparation globale...»

Nos réseaux et nos infrastructures dépendent d'une multitude d'acteurs : de l'Etat, des collectivités locales, des EPCI, de gestionnaires, de délégataires, concessionnaires, et autres autorités organisatrices...

Et depuis 20 ou 30 ans, le paysage a beaucoup changé avec la décentralisation, les lois « Notre » / « MapTam » et donc l'apparition de nouveaux acteurs.

Chacun de ces acteurs dispose des données sur l'état de service de SON patrimoine, chacun a une évaluation sur les besoins d'entretien, de réparation de renouvellement de SON infrastructure...

**Mais il n'existe pas d'informations synthétiques d'ensemble, accessibles rapidement sur l'état de service de ce patrimoine, et sur les perspectives de développement et de modernisation ...**

Très modestement, et avec l'appui de la Cellule économique régionale de la Construction, nous avons tenté de faire ce travail pour le département des Hautes-Pyrénées après l'avoir fait dans la plupart des départements de la région Occitanie.



Aussi,

L'objectif de la réunion d'aujourd'hui c'est d'abord de partager cette information que Jocelyne Blaser, Directrice de la cellule économique, nous présentera dans quelques instants.

- *Ce rapport complet vous a été remis mais il est aussi disponible sur le site internet de la Cellule.*

A partir de ce constat, la parole sera donnée à nos élus, que je remercie encore de leur présence, et que nous écouterons avec beaucoup d'attention lorsqu'il qui nous feront partager leur vision et leurs projets pour notre territoire.

Ce sont eux, qui ont une vision sur le développement de celui-ci, en portant des projets de nouveaux réseaux et de nouvelles infrastructures pour répondre aux besoins...

L'agence de l'eau et la banque des territoires évoqueront les financements disponibles pour le renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement.

Et au cours des échanges nous pourrions évoquer d'autres sujets de préoccupations pour nos entreprises, comme la question des moyens et des procédures... qui est évidemment cruciale pour nous tous...

Monsieur le Préfet conclura cet après-midi et je l'en remercie infiniment d'ores et déjà.

J'espère que cet après-midi vous intéressera,





J'espère aussi qu'il y aura quelques annonces et quelques bonnes nouvelles pour les entreprises ici présentes.

Je vous remercie de votre attention et je laisse la parole à notre animatrice.